

Santé Canada

Santé Canada, par l'intermédiaire du Laboratoire national des pathogènes entériques (LNPE), section du Laboratoire national de microbiologie de Winnipeg (Manitoba), fournit une formation dans 20 pays d'Amérique latine et des Caraïbes relative à l'utilisation de techniques permettant d'identifier divers pathogènes entériques et de déterminer les nouvelles résistances aux antibiotiques. Le LNPE exécute également des programmes de contrôle et d'assurance de la qualité avec des pays partenaires. Ces programmes de formation et d'amélioration permettent aux pays de protéger la santé de leurs citoyens en identifiant les pathogènes rapidement et de prescrire des traitements nécessaires et efficaces.

La nouvelle stratégie canadienne sur le VIH/SIDA a été lancée par le ministre de la Santé en mai 1998, et 42,2 millions de dollars par an ont été engagés dans la lutte contre la maladie. Cette stratégie est le produit de longues consultations auprès des groupes communautaires et de bénévoles, des organisations des Premières nations et des Inuits, des chercheurs, du secteur privé, des associations professionnelles, des organismes de prestation de soins de santé et de services sociaux et des gouvernements, et surtout, auprès des Canadiens vivant avec le VIH/SIDA.

Dans le cadre de la stratégie, Santé Canada collabore avec le Réseau juridique canadien VIH/SIDA à la protection des droits des personnes infectées en examinant leur situation dans ses dimensions juridiques, éthiques et du point de vue des droits de la personne, notamment dans leur rapport avec le dépistage et la confidentialité, la mise au point de vaccins, l'accès au traitement et aux thérapies complémentaires et de recharge, et la discrimination contre les personnes infectées.

La stratégie finance également un volet collaboration internationale qui met l'accent sur l'amélioration de la capacité des Canadiens à lutter contre l'épidémie du VIH/SIDA dans le monde, en élargissant le partage d'informations et de connaissances au Canada sur le contexte mondial de l'épidémie et en contribuant à la coordination de la participation du gouvernement du Canada et des collectivités dans la mobilisation internationale. Le Comité de travail sur les questions internationales liées au VIH/SIDA a été mis sur pied par l'intermédiaire du volet de collaboration internationale de la Stratégie et par ce mécanisme, oeuvre avec le Réseau juridique canadien sur le VIH/SIDA à la réflexion sur les questions relatives aux droits des personnes malades et infectées dans le monde.

Santé Canada collabore avec le Réseau juridique canadien sur le VIH/SIDA à la protection des droits des personnes infectées et étudie actuellement certains problèmes particuliers comme le dépistage et la confidentialité, la prostitution, les soins de santé des détenus, l'accès au traitement et les différentes formes de discrimination contre les personnes infectées.

Agence canadienne de développement international

Depuis 1996, le Canada a fait passer son financement de programmes à 18 millions de dollars pour aider les pays en développement à lutter contre la tuberculose. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) appuie des programmes nationaux de lutte contre cette maladie en Équateur, en Haïti et au Pérou. Ces programmes incluent le traitement de brève durée